

Fiche d'inscription 1-5 ans

L'inscription et l'accès au cours seront autorisés et validés après la remise de cette fiche complétée au secrétariat.

Tout dossier incomplet sera refusé. En cas d'arrêt pour quelque motif que se soit, **aucun remboursement** ne sera effectué. **Reprise des cours à partir du 4 septembre 2023.**

Nous vous rappelons que pour chaque activité, il est possible de faire **un seul et unique essai** avant l'inscription. Sans licence, la personne qui essaye n'est pas couverte par une garantie corporelle sa responsabilité civile personnelle pourra être engagée en cas de dommages ou blessures causées à un tiers.

En cas d'un nombre de participants insuffisant à un cours proposé, celui-ci pourra être supprimé.

En raison des événementiels organisés au complexe gymnique, certains cours pourront être exceptionnellement annulés ou reportés à un autre créneau.

L'AMGA est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique, chaque adhérent devra donc s'acquitter du règlement des frais de licences pour valider l'inscription en plus de la cotisation en fonction de l'activité choisie.

NOM : _____ Prénom : _____

N°licence FFG : 32062.139.

Date de naissance : | ____ | ____ | ____ | Lieu : _____

Nouveau Ré adhésion

Nationalité : _____ Sexe : _____

Adresse: _____

CP: | ____ | ____ | ____ | ____ | Ville: _____

☎ Parent 1: | ____ | ____ | ____ | ____ | ☎ Parent 2: | ____ | ____ | ____ | ____ |

**Photo récente à
coller**

Mail Obligatoire pour recevoir la licence FFG: _____

Profession: parent 1 : _____ parent 2 : _____

Nom de l'Ecole et Ville: _____ Classe : _____

| Cochez 1 case | Activités pour les 1-5 ans | Jour et Horaire Cochez 1 case |
|--------------------------|--|--|
| <input type="checkbox"/> | Baby gym né(e) en 2021 et après accompagné d'un adulte Licence 48€ + Cotisation 118€ ou 1 chèque de 40€ + 2 chèques de 39€ | <input type="checkbox"/> mercredi 9h00-9h45 <input type="checkbox"/> samedi 9h00-9h45 |
| <input type="checkbox"/> | Baby gym né(e) en 2020 Licence 48€ + Cotisation 118€ ou 1 chèque de 40€ + 2 chèques de 39€ | <input type="checkbox"/> mercredi 9h50-10h35 <input type="checkbox"/> samedi 9h50-10h35 |
| <input type="checkbox"/> | Baby gym né(e) en 2020 Licence 48€ + Cotisation 118€ ou 1 chèque de 40€ + 2 chèques de 39€ | <input type="checkbox"/> jeudi 17h00-17h45 |
| <input type="checkbox"/> | Baby gym né(e) en 2019 Nouvel Adhérent Licence 48€ + Cotisation 118€ ou 1 chèque de 40€ + 2 chèques de 39€ | <input type="checkbox"/> mercredi 10h50-11h35 <input type="checkbox"/> samedi 10h50-11h35 |
| <input type="checkbox"/> | Baby gym né(e) en 2019 Ancien Adhérent Licence 48€ + Cotisation 118€ ou 1 chèque de 40€ + 2 chèques de 39€ | <input type="checkbox"/> mercredi 11h40-12h25 <input type="checkbox"/> samedi 11h40-12h25 |
| <input type="checkbox"/> | Eveil Expression né(e) en 2018 Licence 48€ + Cotisation 118€ ou 1 chèque de 40€ + 2 chèques de 39€ | <input type="checkbox"/> mercredi 9h40-10h30 <input type="checkbox"/> samedi 9h40-10h30 |
| <input type="checkbox"/> | Eveil Trampo né(e) en 2018 Licence 48€ + Cotisation 118€ ou 1 chèque de 40€ + 2 chèques de 39€ | <input type="checkbox"/> mercredi 9h40-10h30 <input type="checkbox"/> samedi 9h40-10h30 |
| <input type="checkbox"/> | Eveil Multi né(e) en 2018 Licence 48€ + Cotisation 118€ ou 1 chèque de 40€ + 2 chèques de 39€ | <input type="checkbox"/> mercredi 9h40-10h30 <input type="checkbox"/> samedi 9h40-10h30 |
| <input type="checkbox"/> | Eveil Gym Masculine né en 2018 Licence 48€ + Cotisation 118€ ou 1 chèque de 40€ + 2 chèques de 39€ | <input type="checkbox"/> mercredi 9h40-10h30 <input type="checkbox"/> samedi 9h40-10h30 |
| <input type="checkbox"/> | Eveil Gym Féminine née en 2018 Licence 48€ + Cotisation 118€ ou 1 chèque de 40€ + 2 chèques de 39€ | <input type="checkbox"/> mercredi 9h40-10h30 <input type="checkbox"/> samedi 9h40-10h30 |

Pendant les séances de baby gym et d'éveil, si vous êtes intéressé(e) pour aider sur les ateliers gymniques pendant la séance de votre enfant, merci de cocher cette case

AUTORISATION PARENTALE

Sous réserve d'en être préalablement informés,
Je soussigné(e), M./Mme
 Autorise n'autorise pas
le transfert à l'hôpital par un service d'urgence
(Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en
cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention
chirurgicale, y compris une anesthésie, sur notre enfant
.....

Fait à, le
Signature:

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e), M./Mme
 Autorise n'autorise pas
la publication dans la presse, sur le site internet de l'AMGA,
la plaquette de l'Association et sur les réseaux sociaux de
l'AMGA, de photographies ou de films de moi-même ou de
mon enfant, ou tout membre de la famille. Conformément à
la loi, le libre accès aux données photographiques qui vous
concernent est garanti. Vous pourrez donc à tout moment
en vérifier l'usage qui en est fait et vous disposez du droit
de retrait de ces images si vous le jugez utile.
Signature :

L'Association ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas de vol ou de dégradation des biens personnels survenus dans ses locaux, vestiaires ou sur les parkings etc...

Merci d'éviter de prendre des objets de valeur ou de l'argent dans les vestiaires notamment

L'introduction, la promotion, la possession, la vente, l'achat ou la consommation de substances illégales, toxiques ou nocives pour l'organisme sont rigoureusement interdits au sein du complexe. Toute personne qui contreviendrait à cette disposition ou au règlement intérieur de l'Association s'expose à l'exclusion immédiate et définitive de l'AMGA sans un quelconque remboursement possible.

En inscrivant à l'AMGA mon enfant, je m'engage donc à respecter les modalités suivantes :

- vérifier la présence d'un entraîneur dans la salle d'entraînement avant d'y laisser mon enfant
- récupérer mon enfant à l'heure de la fin de son cours.

En cas de retard, je dois contacter le secrétariat de l'AMGA au 03.21.39.01.82. pour les prévenir.

- ne pas me stationner devant les sorties de secours, sur les places pour les personnes à mobilité réduite si je n'ai pas l'autorisation administrative ou autour du petit rond point devant l'entrée du complexe (des contrôles de la police municipale sont réalisés fréquemment)

- l'accès aux salles est réservé aux gymnastes, entraîneurs, bénévoles et membres du Comité du Club

Les vestiaires sont regroupés par activité et sont réservés exclusivement aux gymnastes sauf le vestiaire des groupes de baby gym où un parent est autorisé à entrer pour le déshabillage et habillage de leur enfant.

- Si vous souhaitez rester pendant la séance, il vous faudra vous diriger à l'étage où des tribunes sont à votre disposition

- Les éducateurs-entraîneurs sont formés pédagogiquement pour que l'enfant entraîné pratique dans les meilleures conditions tout en s'épanouissant dans notre sport. Les parents se doivent de gérer leur enfant dans la vie de tous les jours mais acceptent, en adhérant à l'AMGA de faire confiance aux éducateurs pour tout ce qui concerne la pratique des activités gymniques et ne doivent pas se substituer à l'éducateur formé dans la discipline pendant la séance de leur enfant.

Fait à, le Signature :

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR VALIDER L'INSCRIPTION:

- La fiche d'inscription complétée, datée et signée
- Le questionnaire de santé complété et signé
- 1 photo d'identité à coller sur la fiche d'inscription
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse de l'adhérent format **22x11cm**
- Les règlements de la licence et de la cotisation

PARTIE RESERVEE A L'AMGA DOSSIER RENDU LE : / /

| | |
|--|--|
| Frais licence FFG et administratifs | Montant 48€ à régler en plus de la cotisation au comptant en 1 fois <input type="checkbox"/> chèque à l'ordre AMGA <input type="checkbox"/> espèce |
| COTISATION Total réglé : | <input type="checkbox"/> espèce Montant : <input type="checkbox"/> ANCV Montant : <input type="checkbox"/> chèque UP sport et loisirs Montant : <input type="checkbox"/> tickets sport CAF Montant : <input type="checkbox"/> Pass'Sport code : Montant : <input type="checkbox"/> chèque à l'ordre AMGA Montant : <input type="checkbox"/> 1 chèque <input type="checkbox"/> plusieurs chèques : encaissement 1 chèque par mois en suivant <input type="checkbox"/> juillet <input type="checkbox"/> août <input type="checkbox"/> septembre <input type="checkbox"/> octobre <input type="checkbox"/> novembre <input type="checkbox"/> décembre <input type="checkbox"/> Janvier <input type="checkbox"/> février <input type="checkbox"/> mars <input type="checkbox"/> avril <input type="checkbox"/> mai <input type="checkbox"/> juin |
| Moyens de règlement : | <input type="checkbox"/> virement possible se rapprocher du service comptabilité pour les modalités (un chèque de caution sera demandé pour éviter les impayés) |
| Réduction éventuelle: | <input type="checkbox"/> -10% partenaires AMGA sur présentation d'un justificatif <input type="checkbox"/> -10% étudiant après le BAC <input type="checkbox"/> -10% à partir de la 2 ^{ème} inscription sur le prix le moins cher (même famille, même adresse) |